



Gatineau, 27 mai 2021

Objet : Informations importantes – Vaccination 12-17 ans en milieu scolaire

Chers parents et élèves,

La campagne de vaccination contre la COVID-19 pour les jeunes de 12 à 17 ans est débutée au Québec [en clinique de vaccination sur rendez-vous](#). En milieu scolaire, la vaccination pour les élèves de 12 à 17 ans se déroulera durant les semaines du 7 et du 14 juin. À cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

Consentement

Pour les jeunes de 12 et 13 ans, le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal doit être obtenu. L'école fournira demain, le vendredi 28 mai, une copie papier du [Formulaire de consentement à la vaccination contre la COVID-19 \(version anglaise\)](#). **Ce formulaire doit obligatoirement être signé par le parent ou le tuteur légal des jeunes concernés et retourné à l'école au plus tard le mercredi 2 juin.** Tous les formulaires doivent être retournés afin d'indiquer à l'école s'il s'agit d'un consentement, d'un refus ou d'un élève déjà vacciné.

Les élèves de 14 ans et plus peuvent donner eux-mêmes leur consentement pour la vaccination contre la COVID-19. Ces élèves recevront, au courant de la semaine prochaine, un formulaire de consentement à signer.

Un [feuillet d'information \(version anglaise\)](#) sera transmis par les écoles et les centres de formation aux élèves ciblés.

Déroulement de la vaccination

L'horaire de vaccination vous sera communiqué dès que possible. Le jour de la vaccination, **tous les élèves concernés devront avoir leur carte d'assurance maladie en main.** Le formulaire de consentement pour les élèves de 12 et 13 ans, préalablement signé, sera remis par l'école à la Santé publique. Les élèves qui ne possèdent pas de carte d'assurance maladie pourront présenter leur certificat de naissance. Le carnet de vaccination n'est pas requis.

Les élèves seront transportés et vaccinés au Palais des congrès de Gatineau ou au Centre communautaire de Wakefield alors que les élèves plus vulnérables seront vaccinés directement à leur école. Les parents ou tuteurs devront être disponibles pour venir chercher leur enfant advenant une réaction à la suite du vaccin. La répartition des écoles vous sera transmise en début de semaine prochaine.

Veuillez noter que le jeune doit avoir 12 ans ou plus au moment de la vaccination. Le vaccin à ARN messenger contre la COVID-19 de la compagnie Pfizer est le vaccin autorisé par Santé Canada pour ce groupe d'âge.

La deuxième dose sera administrée au retour en classe à l'automne 2021 ou avant si possible. Les modalités seront communiquées au cours de l'été.

Pour toute question concernant la campagne de vaccination en milieu scolaire, veuillez vous adresser à la direction de l'école de votre enfant ou de votre centre.

Veillez agréer, chers parents et élèves, mes meilleures salutations,



Nadine Peterson
Directrice générale
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais